



Décision de radiodiffusion CRTC 2010-692

Version PDF

Ottawa, le 17 septembre 2010

Look Mobile Corporation (l'associé commandité) et Look Communications Inc. (l'associé commanditaire) faisant affaires sous le nom de Look Communications L.P.

Diverses localités en Ontario et au Québec

Demande 2010-1170-0, reçue le 23 juillet 2010

Révocation de licence

1. Look Mobile Corporation (l'associé commandité) et Look Communications Inc. (l'associé commanditaire) faisant affaires sous le nom de Look Communications L.P. a demandé la révocation de la licence qu'elle détient relativement à l'entreprise de distribution de radiocommunication par système de distribution multipoint desservant différentes localités en Ontario et au Québec.
2. Compte tenu de la demande de la titulaire, le Conseil **révoque**, conformément aux articles 9(1)e) et 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la licence de radiodiffusion attribuée à Look Mobile Corporation (l'associé commandité) et Look Communications Inc. (l'associé commanditaire) faisant affaires sous le nom de Look Communications L.P. à l'égard de l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général